

### ***Vient de paraître au CEE***

**Le Centre d'études de l'emploi** vient de publier le numéro **101** de **Connaissance de l'emploi** : « "Avoir un rôle de tuteur..." : qui et dans quel travail ? ».

Le débat social accorde une place nouvelle à la transmission des savoirs professionnels, en lien notamment avec les contrats de génération. L'exploitation des données recueillies par l'observatoire Evrest fournit des indications intéressantes sur le rôle de tuteur dans les entreprises.

Si un peu plus d'un quart des salariés interrogés entre 2010 et 2011 a joué « un rôle de formateur, de tuteur » depuis un an, cette part est plus élevée parmi les cadres et les professions intermédiaires (environ 40 %), mais diminue avec l'âge : les seniors sont moins nombreux à jouer ce rôle que les jeunes. Les différences entre hommes et femmes, entre secteurs d'activité ou tailles d'établissement sont en revanche peu marquées.

En termes de conditions de travail, les « tuteurs » semblent davantage soumis à la pression du temps que les « non-tuteurs ». Ils dépassent en particulier souvent leurs horaires normaux de travail. Cette pression temporelle ressentie est, d'une certaine façon, « compensée » par l'expression de sentiments d'enrichissement (échanges, possibilité de se former eux-mêmes) et de plus grande reconnaissance de leur travail.

**Connaissance de l'emploi**, n° 101, février 2013, **Anne-Françoise Molinié, Serge Volkoff**.

*Prochain numéro* : « Chronique d'une recentralisation : le Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse ».